

Avis de constitution

SOCIETE « PRIME TALENT AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY, BONOUMIN, AVENUE
LAURIERS 7, Lot 48, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 09/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRIME TALENT AFRICA »

Objet : AGENCE ET REPRÉSENTATION SPORTIVE,
DÉTECTION, FORMATION ET PROMOTION DE
TALENTS SPORTIFS,
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL DE JEUNES
FOOTBALLEURS,
CONSEIL ET ASSISTANCE DANS LA GESTION DE
CARRIÈRES SPORTIVES,
INTERMÉDIATION ENTRE TALENTS SPORTIFS ET
CLUBS PROFESSIONNELS,
ÉVÉNEMENTIELS SPORTIF,
Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY, BONOUMIN, AVENUE LAURIERS 7, Lot 48, Ilot ND

Dirigeant(s) Mme KOUADIO AHOU FRANCINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02336 du 28/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26627/GTCA/RC/2025 du 28/04/2025

